



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 109778

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de bien vouloir lui indiquer les mesures concrètes qui sont prises par son ministère afin de respecter le principe de développement durable. Il lui demande notamment de lui faire savoir si les publications décidées par son ministère sont éditées en papier recyclable.

Texte de la réponse

Les ministres sont particulièrement soucieux de promouvoir le développement durable et, à cette fin, les services du ministère de l'économie des finances et de l'industrie (MINEFI) mettent en oeuvre un certain nombre de démarches qui s'inscrivent dans cette perspective. En ce qui concerne les publications de toute nature qui sont confiées au service de la communication (SIRCOM) - ouvrages, revues, magazines, brochures ou plaquettes d'information - les papiers utilisés sont recyclables dans leur ensemble. Seules certaines finitions, comme le pelliculage par exemple, ne permettent pas le recyclage. Le recours à ce type de finitions est cependant très exceptionnel (cela n'a concerné que deux dépliantes en 2006) car, dans ce cas, celles-ci répondent à des besoins précis. En effet, le produit final doit être pas trop salissant et surtout difficile à détériorer ou à déchirer lorsqu'il est destiné aux enfants. En outre, si, à de très rares exceptions près, les impressions gérées par le SIRCOM se font sur papiers « classiques », donc recyclables, le magazine interne du MINEFI, « Echange », édité à plus de 190 000 exemplaires, est quant à lui imprimé sur papier recyclé.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109778

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11732

Réponse publiée le : 1er mai 2007, page 4118